

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 DÉCEMBRE 2021

Séance ordinaire du conseil municipal de Kinnear's Mills, tenue à la salle municipale, ce lundi 6 décembre 2021 à 20 h.

Sont présents à cette séance les membres du conseil suivants :

Siège # 1 : M. Robert Sanfaçon
Siège # 2 : M. Roger Gosselin
Siège # 3 : Mme Joanne Labranche
Siège # 4 : Mme Marisol Brochu
Siège # 5 : M. James Allan
Siège # 6 : M. Carl Dubois

Tous formant quorum sous la présidence du maire, M. Marquis Bédard.

Est également présente, Mme Claudette Perreault, directrice générale / secrétaire-trésorière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 15 novembre 2021;
3. Adoption des comptes du mois;
4. Correspondance ;

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5. Déclaration des élus en vertu du règlement 486 sur le code d'éthique et de déontologie révisé;
6. Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 506 décrétant la rémunération et l'allocation de dépenses des élus municipaux;
7. Centre d'archives de la région de Thetford;
8. Calendrier 2022;
9. Résolution afin d'autoriser la secrétaire-trésorière à payer les factures d'ici la fin de l'année 2021;
10. Fermeture du bureau municipal pendant les Fêtes;

SÉCURITÉ PUBLIQUE

11. Adoption du budget de l'entente intermunicipale incendie;
12. Facture additionnelle de Centrale des Appels d'Urgence Chaudière-Appalaches (CAUCA);

TRANSPORT ROUTIER

13. Dépôt de la programmation des travaux TECQ 2019-2023 (version 2);
14. Achat d'une gratte niveleuse;
15. Utilisation du fonds de roulement pour l'achat de la gratte niveleuse;
16. Achat d'un tracteur;
17. Utilisation du fonds de roulement pour l'achat d'un tracteur;

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

18. Création et mise sur pied du comité de mise en œuvre et du suivi du plan d'action de la politique familiale municipale (PFM) et municipalité amie des aînés de Kinnear's Mills;

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

19. Coopération intermunicipale en inspection régionale en bâtiment et en environnement – reconduction de l'entente;

LOISIRS ET CULTURE

20. Programme emploi d'été Canada 2022;

PÉRIODE DE QUESTIONS

DIVERS

LEVÉE DE LA SÉANCE

21. Levée de la séance

2021-191 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Joanne Labranche et appuyé par M. Carl Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

2021-192 ADOPTION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2021

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal, au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que lesdites minutes soient acceptées et signées.

2021-193 COMPTES DU MOIS

Il est proposé par M. Roger Gosselin et appuyé par M. Carl Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

N° de chèque	Nom	Montant
	Salaire	15 447,05
C000936	MRC des Appalaches	24 519,06
C000937	Régie intermunicipal région de Thetford	1 132,88
C000938	Visa Desjardins	23,00
C000939	Fonds d'information sur le territoire	15,00
C000940	Imprimerie Commerciale de Thetford	383,86
C000941	Armand Lapointe Équipement inc.	613,40
C000942	Gouttières Gilbert inc.	632,36

C000943	APSAM (formation signalisation)	70,00
C000944	Paquet et Fils	193,13
C000945	Bell Mobilité inc.	102,25
C000946	Excavations Gagnon et Frères Inc.	312 957,24
C000947	9237-4511 Québec inc.	103,48
C000948	Dépanneur 269 inc.	150,57
C000949	Marco Rodrigue (déneigement mun)	1 350,96
C000950	Héritage Kinnear's Mills	5 800,00
C000951	Rachel Turcotte	101,10
CPA2100004	Wilfrid Labranche (chq annulé décédé)	-101,10
C000952	Karl Roberge	488,40
CPA2100005	Karl Roberge (chq annulé – perdu)	-500,40
C000954	Hydro Québec	63,60
C000955	Petite caisse	294,45
C000956	Isothermic Portes & Fenêtres	793,31
C000957	Location d'outils Thetford	116,01
C000958	Wilson & Lafleur Ltée	97,65
C000959	Ferme Normaline inc.	275,94
C000960	Moto JMF inc.	185,77
C000961	Conseil des aînés de la MRC des Appalaches	40,00
C000962	Déneigement Richard Gagnon	2 874,38
C000963	Xerox Canada Ltée	299,20
C000964	Agence du revenu du Canada DAS	1 765,85
C000965	Ministère du revenu DAS	4 904,29
C000966	Caisse Desjardins région de Thetford	360,96
C000967	Caisse Desjardins région de Thetford	281,60
C000968	Hydro-Québec	145,25
C000969	Jamerlu – Elektrik 2000	132,21
C000970	Sabrina Theriault (règl 502 couches lavables)	248,78
P2100096	Ville de Thetford Mines	709,89
P2100097	Service Sanitaires Denis Fortier	3 014,54
P2100098	Le Centre de l'Aspirateur TM Enr	122,49
P2100099	9039-4255 Québec inc. Beaucesansfil	68,93
P2100100	Numérique Technologies	23,00
P2100101	Excavation Maggy inc.	5 490,20
P2100102	Vivaco groupe coopératif	371,02
P2100103	2861-7389 Québec inc. (Rick MacRae)	33 839,45
P2100104	Canac	95,26
P2100105	E.M.P. Inc.	2 802,52
P2100106	Lafontaine inc.	321,15
P2100107	C. Jacques électrique inc.	2 051,88
P2100108	Excavation Maggy inc.	199,30
P2100109	Canac	195,26
L2100022	Hydro Québec	1 048,83
L2100023	Bell Canada	439,93
	TOTAL	427 155,14

CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance du mois.

Les communiqués ont été transmis électroniquement aux conseillers.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DÉCLARATION DES ÉLUS EN VERTU DU RÈGLEMENT 486 SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE RÉVISÉ

La directrice générale mentionne qu'il n'y a aucune inscription au registre tenu en vertu de la Loi sur l'Éthique et la Déontologie pour l'année 2021.

Aucun élu municipal n'a déclaré avoir reçu un don, une marque d'hospitalité ou tout autre avantage qui n'est pas de nature purement privée ou qui n'est pas interdit par le point 5.3.5 de l'article 5.3 de la Loi sur l'éthique.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 506 DÉCRÉTANT LA RÉMUNÉRATION ET L'ALLOCATION DE DÉPENSES DES ÉLUS MUNICIPAUX

AVIS DE MOTION est donné par M. Roger Gosselin et appuyé par M. Robert Sanfaçon et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'à une séance subséquente, le conseil de la municipalité de Kinnear's Mills adoptera le règlement 506 décrétant la rémunération et l'allocation de dépenses des élus municipaux.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil.

M. Carl Dubois mentionne qu'il est contre.

2021-194

CENTRE D'ARCHIVES DE LA RÉGION DE THETFORD

Il est proposé par Mme Joanne Labranche et appuyé par M. Robert Sanfaçon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer la contribution pour l'année 2021 au montant de 60,32 \$ au Centre d'archives de la région de Thetford.

2021-195

CALENDRIER 2022

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marisol Brochu et appuyé par Mme Joanne Labranche et résolu :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2022, qui débiteront à 19 h30 :

Lundi 10 janvier	Lundi 7 février
Lundi 7 mars	Lundi 4 avril
Lundi 2 mai	Lundi 6 juin
Lundi 4 juillet	Lundi 15 août
Mardi 6 septembre	Lundi 3 octobre
Lundi 7 novembre	Lundi 5 décembre *

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

* séance régulière et séances extraordinaires concernant les prévisions budgétaires et le règlement d'imposition des taxes.

2021-196 RÉSOLUTION AFIN D'AUTORISER LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE À PAYER LES FACTURES D'ICI LA FIN DE L'ANNÉE 2021

Il est proposé par M. Carl Dubois et appuyé par Mme Marisol Brochu et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil autorise la secrétaire-trésorière à payer tous les comptes, jugés à propos, qui arriveront d'ici le 31 décembre 2021 et ce registre des chèques sera déposé à la séance de janvier 2022.

2021-197 FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL PENDANT LES FÊTES

Il est proposé par M. Carl Dubois et appuyé par M. James Allan et résolu à l'unanimité des conseillers de fermer le bureau municipal pendant la période des fêtes, soit du 20 au 31 décembre 2021.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

2021-198 ADOPTION DU BUDGET DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE INCENDIE

Proposé par M. Robert Sanfaçon et appuyé par M. Carl Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le budget du service incendie au montant total de 202 298 \$ soit adopté et que les quotes-parts respectives des trois municipalités soient appliquées, et que des frais d'administration de 2% soient versés à la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds en fonction des quotes-parts.

QU'une copie de cette résolution soit envoyée aux municipalités de St-Jacques-de-Leeds et de St-Pierre-de-Broughton.

Note : M. Roger Gosselin s'est retiré des délibérations.

2021-199 FACTURE ADDITIONNELLE DE CENTRALE DES APPELS D'URGENCE CHAUDIÈRE-APPALACHES (CAUCA)

Considérant la lettre reçue de CAUCA expliquant que l'aide financière reçue pour pallier aux dépenses imprévues de la COVID-19 n'a pas été suffisante pour couvrir leurs frais additionnels;

Considérant que, dans cette lettre, CAUCA mentionne que nous recevrons une facture extraordinaire en lien avec la COVID-19;

Il est proposé par Mme Joanne Labranche

Appuyé par M. Roger Gosselin

Et résolu unanimement d'autoriser la facture des frais de COVID de CAUCA au coût de 350 \$ plus taxes.

Cette facture est autorisée exceptionnellement pour cette année, puisqu'il s'agit de venir en aide à un OBNL de service essentiel pour des frais exceptionnels liés à la COVID-19.

Adoptée

TRANSPORT ROUTIER

2021-200 DÉPÔT DE LA PROGRAMMATION DES TRAVAUX TECQ 2019-2023 (VERSION 2)

Attendu que la Municipalité de Kinnear's Mills a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

Attendu que la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

En conséquence, il est proposé par Mme Marisol Brochu

Appuyé par Mme Joanne Labranche

Et résolu unanimement que la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle.

La Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec, de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires, de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent, découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023.

La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n°02 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

La Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme.

La Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

La Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 02 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

Adoptée

2021-201 ACHAT D'UNE GRATTE NIVELEUSE

La municipalité de Kinnear's Mills a reçu la soumission de Les Équipements WIL-BE inc. pour l'achat d'une gratte niveleuse selon les descriptions suivantes :

Choix A : Série DOZZ-R format Gros de 10 pieds peignes au carbure # G10 car.
Couleur rouge 17 500 \$ + taxes
Le cylindre sur le trois points adapté complet 650 \$ + taxes
Transport largeur excessive, Installation et formation : 450 \$ + taxes
Totaux 18 600 \$ + taxes

Choix B : Série DOZZ-R format Gros de 8 pieds peignes aux carbure #G-8 car.
Couleur Rouge 15 750 \$ + taxes
Le cylindre sur le trois points adapté complet 650 \$ + taxes
Transport, Installation et formation : 350 \$ + taxes
Totaux 16 750 \$ + taxes

Choix A = G-10 = 18 600 taxes \$ 930.00 t.p.s + \$ 1855.35 t.v.q totaux = 21 385.35 \$
Choix B = G-8 = 16 750 taxes \$ 837.50 t.p.s + \$ 1670.81 t.v.q totaux = 19 258.31 \$

Il est proposé par M. Robert Sanfaçon et appuyé par M. Roger Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Kinnear's Mills accepte la soumission de WIL-BE INC.
Choix A au prix de 21 385,35 \$ taxes incluses.

2021-202

UTILISATION DU FONDS DE ROULEMENT POUR L'ACHAT DE LA GRATTE NIVELEUSE

Il est proposé par M. Carl Dubois et appuyé par Mme Joanne Labranche et résolu à l'unanimité des conseillers d'utiliser le fonds de roulement pour l'achat de la gratte niveleuse tel que stipulé au règlement numéro 275, modifié par le règlement numéro 477.

Le remboursement du fonds de roulement sera effectué sur une période de cinq ans, soit le ou vers le 15 avril de 2022 à 2026.

2021-203

ACHAT D'UN TRACTEUR

La municipalité de Kinnear's Mills a reçu une lettre de garantie de Tapisserie Expert inc. (M. Roby Roy) de St-Benoît-Labre pour la vente d'un tracteur Massey Ferguson, modèle 5455, année 2008 au montant de 59 000 \$.

Il est proposé par M. Roger Gosselin et appuyé par M. Robert Sanfaçon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité procède à l'achat du tracteur au prix de 59 000 \$ et ce, suite à une inspection demandée par la municipalité qui confirme que le tracteur est en bonne condition.

2021-204

UTILISATION DU FONDS DE ROULEMENT POUR L'ACHAT D'UN TRACTEUR

Il est proposé par M. Carl Dubois et appuyé par Mme Marisol Brochu et résolu à l'unanimité des conseillers d'utiliser le fonds de roulement pour l'achat d'un tracteur Massey Ferguson, modèle 5455, année 2008 au montant de 59 000 \$ tel que stipulé au règlement numéro 275 et modifié par le règlement numéro 477.

Le remboursement du fonds de roulement sera effectué sur une période de cinq ans, soit le ou vers le 15 avril de 2022 à 2026.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

2021-205

CRÉATION ET MISE SUR PIED DU COMITÉ DE MISE EN ŒUVRE ET DU SUIVI DU PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE (PFM) ET MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS DE KINNEAR'S MILLS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Kinnear's Mills a déposé une demande dans le cadre du Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Kinnear's Mills a déposé une demande dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales (PFM);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a adhéré à la démarche Municipalité amie des aînés et s'est dotée d'une politique familiale et des aînés assortie d'un plan d'action;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer les membres représentatifs des familles et des aînés du milieu de vie qui feront partie du comité de suivi de la mise en œuvre du plan d'action;

IL EST proposé par la conseillère Mme Marisol Brochu et appuyé par le conseiller M. Carl Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers,

QUE la municipalité de Kinnear's Mills autorise la création et la mise sur pied d'un comité de suivi de la mise en œuvre du plan d'action de la Politique familiale et des aînés sous la responsabilité de l' élu responsable des questions familles et aînés (RQFA);

Le comité de suivi de la mise en œuvre du plan d'action de la Politique familiale et des aînés sera formé des personnes suivantes :

Nom	Responsabilité de représentation
Joanne Labranche	Conseillère municipale (RQFA) et présidente du comité de suivi du plan d'action
Josyane Dufresne-Dubois	Coordonnatrice au développement à la Municipalité
Marie-France Dussault	Citoyenne, ex-chargée de projet MADA et PFM (aînée)
Solange Trépanier	Citoyenne (aînée)
Gilbert Fiset	Citoyen (aîné)
Louise Trépanier	Citoyenne (aînée)
Kathleen Cliche	Citoyenne (jeune famille)
Léa Bellegarde	Citoyenne (jeune famille)
Jennifer Nutbrown	Citoyenne, MCDC (jeune famille)

Le comité de suivi de la mise en œuvre du plan d'action de la PFM-MADA aura pour mandat :

- D'assurer le suivi et soutenir les actions en cours d'implantation au moyen de deux à trois rencontres par année;
- D'établir si les actions prévues ont été implantées, sinon pourquoi;
- D'établir si les actions implantées ont permis d'atteindre ou non les objectifs prévus;

- D'apporter des correctifs en cours de route selon les données recueillies par le RQFA sur l'état d'avancement des actions;
- D'assurer des liens de communication avec les familles et les aînés de la communauté et avec l'ensemble des services de l'administration municipale;
- De jouer un rôle consultatif auprès du conseil municipal sur toutes les questions relatives à la famille et aux aînés;
- De réaliser un bilan global au terme des cinq années prévues pour la mise en œuvre du plan d'action.

ADOPTÉE

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

2021-206

COOPÉRATION INTERMUNICIPALE EN INSPECTION RÉGIONALE EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT – RECONDUCTION DE L'ENTENTE

Il est proposé par M. Carl Dubois et appuyé par Mme Joanne Labranche et résolu à l'unanimité des conseillers que :

Conformément à la résolution numéro 2021-144 de septembre 2021 au regard du projet de coopération intermunicipale en inspection régionale en bâtiment et en environnement, dont la responsabilité est confiée à la Municipalité régionale de comté des Appalaches, la Municipalité de Kinnear's Mills autorise M. Marquis Bédard, maire, et Mme Claudette Perreault, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer les documents requis à la reconduction de l'entente intermunicipale liant la Municipalité et la MRC des Appalaches.

LOISIRS ET CULTURE

2021-207

PROGRAMME EMPLOI D'ÉTÉ CANADA 2022

Il est proposé par M. Carl Dubois et appuyé par Mme Marisol Brochu et résolu à l'unanimité des conseillers que la directrice générale/secrétaire-trésorière, Mme Claudette Perreault, dépose une demande d'aide financière dans le cadre du programme Emplois d'été Canada 2022, pour 3 emplois comme moniteurs(trices) pour le camp de jour et 1 journalier pour l'entretien du parc.

QUE M. Marquis Bédard, maire et/ou Mme Claudette Perreault, directrice générale et secrétaire-trésorière, soient autorisés, et ils le sont par les présentes, à présenter et signer tous les documents se référant à cette demande.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les citoyens à la période de questions

DIVERS

M. Roger Gosselin nous avise qu'une rencontre du RIRT est prévue dans les prochains jours.

M. Carl Dubois donne de l'information au volet environnement – Unis pour la faune.

M. James Allan nous informe que 28 repas chauds ont été livrés aux aînés dimanche le 5 décembre. Merci aux bénévoles.

Mme Marisol Brochu nous informe que l'activité de Noël se déroulera le 18 décembre. Qu'il sera possible de se procurer des patins pour la saison hivernale (prêts de patins au local des loisirs). Qu'il y aura une activité de raquettes au flambeau. Les informations seront indiquées au prochain Sons d'Cloches.

2021-208

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 21 h 05.

Marquis Bédard, maire

Claudette Perreault, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Marquis Bédard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.